



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2008 A 14H30 COMPTE RENDU

Présents : Elisabeth Confavreux, Sophie Gimenez, Sylvie Mortamet, Marie-Pierre Brosse, Bernadette Vallet, Paul Coron, Marie-thérèse Confort membres du conseil d'administration et Danièle gironde membre de l'association et qui revient également du Sénégal.

1) Bilan du voyage de la présidente au Sénégal en Mars et décisions du CA sur les nouvelles demandes

Bilan réalisé par Elisabeth et Danièle en annexe.

Quelques informations complémentaires et décisions du CA sur les projets :

-Pour la pirogue APPY a versé 1500000Fcf (2290€) pour l'achat des fournitures, le comité de gestion des jeunes de youtou verse sa participation 1600000Fcf (2465€) pour engager la réalisation, puis APPY versera le solde pour l'achat du moteur et une provision pour l'essence. La pirogue devrait être prête fin juin début juillet. Les jeunes ont proposé d'utiliser les planches encore bonnes de l'ancienne pour réaliser une petite embarcation qui permettra de transporter plus facilement les bagages jusqu'à la grande pirogue lorsqu'elle est éloignée à marée basse.

La participation de l'APPY comprend la subvention donnée par l'association de la fête du fruit de Thurins (1000€ = 655 000Fcf) à qui la secrétaire fera un courrier pour rendre compte de l'avancement du projet.

-Aide individuelle : demande d'un prêt pour achat d'une auto par Alice qui a financé ses études et cherche un poste de déléguée médicale. Le CA refuse car la réalisation de prêts est une activité réglementée et non prévue dans les statuts, seules des aides individuelles sont autorisées. Il est convenu de chercher des organismes de microcrédits auprès desquels l'APPY pourrait apporter sa caution morale pour le projet d'Alice.

Recherche par le biais d'organismes rencontrés lors d'un forum du commerce équitable en septembre.

-Projet d'implantation d'un centre aéré : l'APPY avait donné une aide d'urgence en 2006 mais avait refusé de poursuivre sans un projet détaillé et à long terme pour vraiment avoir une action sur le développement pédagogique, la santé des enfants et l'aide au travail des femmes. Le projet est détaillé dans l'annexe et un élevage de canards est prévu pour assurer un financement local pérenne, enfin il se développe désormais sur 6 quartiers. Le CA décide de présenter le dossier à la société SANOFI qui finance des projets humanitaires. Cependant comme ce sera pour 2009, il est proposé de donner une aide de 500€ pour finir le bâtiment d'élevage (toiture) et permettre d'attendre la décision de SANOFI. Il est précisé que l'APPY ne participera pas en 2009 le projet sera proposé entièrement à SANOFI.

-Aide alimentaire d'urgence : La situation mondiale de crise alimentaire existe aussi au Sénégal où le prix du riz a fortement augmenté. A Youtou les relais nous avaient informés dès février d'une situation difficile liée aux mauvaises récoltes et à l'augmentation des prix. Sur place Babeth et Danièle avec les relais ont estimé les besoins à 10 tonnes de riz pour nourrir pendant un mois les familles de 6 quartiers. Le riz serait à donner en juin-juillet période difficile où les villageois recommencent à cultiver pour la récolte de Décembre. Le dernier cours obtenu par téléphone ce jour est de 290000Fcf la tonne. Le besoin pour 10 tonnes est donc d'environ 4500€. Le CA donne son accord.

2) Budget

Sophie présente l'état des comptes :

-5612€ sur le compte APPY en France

-2543€ sur le compte APPY à Dakar dont 2287€ restant à payer pour la pirogue

Total restant (hors pirogue): 5868€

En conséquence APPY peut répondre aux deux demandes précitées soit 5000€:

-500€ pour le centre aéré (toiture du bâtiment pour l'élevage des canards)

-4500€ pour l'aide alimentaire d'urgence

Par contre après le compte sera très limité (868€) interdisant quasiment toute action (hors petite aide individuelle d'urgence) avant le nouvel appel à cotisation prévu troisième trimestre 2008.

3) Lettre d'information

Une lettre d'information doit être envoyée fin juin début juillet au plus tard, le sommaire décidé est le suivant :

-Reportages sur les 7 personnes relais réalisés par Danièle et Babeth sur place comme convenu : 4 seront mis dans cette lettre (Pascal, Augustin, Marie Claire et ...) et 3 dans la suivante fin 2008 début 2009.

-Résumé des principales actions en cours (fait par Sylvie)

-Présentation des 2 nouvelles actions financées : centre aéré et aide d'urgence riz (fait par Sylvie)

-Appel à cotisation

-Appel à parrainages avec infos simples sur ceux en cours

-Bilan financier simplifié (Sophie)

-Première information sur la soirée prévue le 6 Décembre prochain à Thurins

Monsieur Fourage sera sollicité comme d'habitude pour la mise en page, les textes devraient lui parvenir troisième semaine de juin au plus tard

4) Parrainages

En plus de l'info simple dans la lettre d'infos il est demandé à Babeth de faire une lettre détaillée sur l'ensemble des filleuls à l'attention des parrains mais qui pourraient aussi être envoyée à tous les membres pour info et dans l'objectif de faire un appel pour de nouveaux parrains.

5) Exonérations d'impôts

l'association en est toujours au même point, à savoir la lettre des services fiscaux autorisant de délivrer des recus pour les impôts mais pas pour les actions de parrainage liées à l'éducation, ni celles liées à l'économie. Pourtant beaucoup d'associations font ce type de parrainage et délivrent des reçus. Il est donc décidé de relancer une action auprès des services fiscaux oralement puis par écrit . (Sylvie)

6) Agrément de l'association au Sénégal

Le dossier a été envoyé au Ministère Sénégalais pour agrément de l'association ce qui permettrait d'ouvrir un compte et d'être reconnu plus officiellement sur place. Une lettre d'accusé réception a été reçue le 3 avril 2008 et les relais sénégalais ont été contactés pour fournir leurs papiers.

7) Assemblée Générale et Soirée

Organiser une AG en Novembre puis une soirée en Décembre paraît lourd aux membres du CA.

Il n'y a pas obligation d'organiser une AG tous les ans et ce n'est pas inscrit dans les statuts. Par conséquent il est décidé de ne pas en organiser cette année et par contre de faire une soirée où seraient néanmoins donnés les bilans financiers et rapports d'activités par écrit.

La soirée se passera à Thurins salle St Martin le 6 Décembre 2008 et sera organisée comme suit :

- Repas africain, il sera demandé au même groupe de femmes que l'an dernier avec un autre menu
- Des objets à vendre pourront être ramené par un ami qui va au Sénégal en bateau en juillet et qui emmènera aussi des objets pour Youtou.
- 2 films seront passés qui devront être limités à 30 mn au total pour les 2 compte tenu de l'expérience de la soirée de 2005:
 - celui des scouts partis en juillet dernier : 15 à 20 mn max
 - celui à réaliser par Danièle et Babeth de leur voyage de Mars : 10 à 15 mn max

Babeth retiendra rapidement la salle et reprendra contact pour le repas avec le groupe de femmes; les détails seront décidés lors du prochain CA.

8) Conseil d'administration

Le prochain Conseil d'administration est prévu le **27 Septembre ou le 11 octobre** (à définir)

La séance est levée à 17h30.

Compte rendu établi par Sylvie Mortamet